

Personnes présentes :

Julien Alleau – Joël Brée - Karinne Chapelle - Marie-Laure Cabon-Dhersin - William De Moor - Yazid Hafsi - Vincent Iehlé - Sandrine Lardic - Jérôme Le Tensorer - Sandrine Maviel - Vincent Merlin - Melody Mourlhion Ostrowski - Jean-Sébastien Pentecôte - Thérèse Rebière - Fanny Simon - Sondès Zouaghi – François Dauphin (invité)

- La réunion débute par l'évocation du programme des JED. Une journée vient de se tenir à Caen, organisée avec le CEMU sur la ludopédagogie et a été très appréciée par les doctorants. Il y avait une cinquantaine de participants qui étaient présents. Nous avons relancé les participants absents car ces journées sont obligatoires. La plupart étaient en fin de thèse et pris par la finalisation de leur manuscrit. Un échange désagréable a cependant été initié par un doctorant et 2/3 doctorants n'ont pas répondu. Lors de cette journée, nous avons pu évoquer l'IA et de nombreuses questions ont été posées par les doctorants sur les utilisations autorisées. Aussi, la prochaine journée portera sur cette thématique. Il est noté que les pratiques sont différentes d'un établissement à un autre. Une intervention du conseil de l'ED a permis de souligner le rôle essentiel des rapporteurs afin d'évaluer l'appropriation des concepts et résultats par les doctorants et la nécessité d'une transparence de la part des doctorants sur l'utilisation de l'IA. Il ne semble pas possible de lister les usages possibles car les technologies évoluent rapidement. Le doctorant doit être maître et à l'origine de la création de connaissances.

- Un bilan rapide des allocations et inscriptions est réalisé étant entendu que les auditions se tiennent dans la journée. 13 auditions sont prévues en présentiel ou visio. Les financements se répartissent de la façon suivante :

- ▶ Caen = 2 allocations et un 50/50 (AMI Cybersécurité) et 3 autofinancées
- ▶ Le Havre = 2 allocations et 2 autofinancées
- ▶ Rouen = 2 allocations, une co-tutelle
- ▶ Total = 13

Des inscriptions futures sont possibles car nous avons une demande en contrat CIFRE, des auditions futures seront alors réalisées. Etant données les soutenances prévues, les effectifs de l'ED devraient rester stables.

- Des dossiers de demande de financement pour mobilité ont été déposés. Nous avons dû procéder à l'inscription directe d'Hamdi Hamza pour bénéficier d'un tarif early bird à l'AOM.

Vote sur la demande de financement de Kahina Meziani pour se rendre à l'AOM (Copenhague) :

- Acceptée à l'unanimité pour un montant de 300 euros.

- Vote sur la demande de Xuan Huy Pham pour une Ecole d'été à Florence :

➤ Acceptée à l'unanimité pour un montant de 300 euros.

250 euros seront accordées pour les soutenances entrées sur SYGAL d'ici septembre. Il est rappelé qu'étant données les dates de dépôt des dossiers de qualification (mi-décembre), les doctorants soutenant en novembre devraient rentrer leur jury de thèse sur SyGAL avant les vacances d'été.

- Nous informons le conseil d'une réflexion sur la formation à la recherche avant le doctorat. Il semble que les obligations de formation qui étaient précisées pour les nouveaux inscrits lors des auditions n'ont été que partiellement suivies. En gestion, une réflexion sur des modules intensifs pour une formation à la recherche est en cours. Le master advanced applied economics en anglais en économie semble attirer plus de candidats pour la rentrée.

- Bilan des CSI et rapports à la date du conseil :

- ▶ 71 thèses en cours sur SYGAL,
- ▶ 59 rapports CSI au 26/06 (un délai accordé pour 1),
- ▶ Soutenance de l'année en complément (conseillé d'envoyer CSI mais),
- ▶ 56 rapports d'activité.

Concernant les formations l'année prochaine, il est décidé de reconduire la formation sur l'éthique de la recherche et l'écriture académique. Une formation sur le CV académique a été demandée et sur Nvivo. Les doctorants regrettent que les formations à la VSS n'aient pas été disponibles sur les 3 sites pour les 3 volets, il semble que le CED n'avait pas d'intervenant sur Rouen. Le problème du manque de places pour certaines formations reste important.

- Demande de co-encadrement : ULHN de M. KIRAT Yassine – thèse de LORGERIE Côte

➤ Acceptée à l'unanimité.